

## Sauver les retraites

**«Le Parti Socialiste considère qu'il est de son devoir d'agir pour sauver le système de retraites par répartition.» C'est par ces mots que commence le texte adopté par le bureau national du PS, le 5 juillet.**

Alors que Jean-Marc Ayrault vient d'entamer des discussions avec les organisations syndicales, le Parti Socialiste a ainsi rappelé les principes qui doivent guider cette grande réforme.

**«Défendre le modèle solidaire des retraites est notre histoire et notre fierté. Assurer son avenir et le rendre encore plus juste, c'est notre vision de l'intérêt général. C'est aussi notre devoir envers les jeunes générations»,** rappelle le texte du 5 juillet.

Car notre système de retraites, fondé sur un principe de solidarité intergénérationnelle entre les actifs et les retraités, fait face à des difficultés. L'allongement de la vie et le départ à la retraite des «baby-boomers» font peser une tension sur le financement du système, déjà mis à mal par la crise économique et la hausse du chômage.

Selon le Conseil d'orientation des Retraites (COR) ([www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)) le déficit pourrait atteindre 20 milliards d'euros en 2020. De plus, le système connaît des imperfections qui se traduisent par de fortes inégalités entre retraités : les retraites répercutent les inégalités femmes-hommes qui existent dans l'emploi, les métiers pénibles sont insuffisamment pris en compte, les interruptions de carrières et les parcours accidentés sont pénalisés, la multiplicité des régimes crée des disparités.

Une réforme est donc nécessaire. D'autant plus que les mesures, prises en 2010

par la droite, ont encore accru les injustices sans assurer le financement dans la durée.

Dès la victoire de François Hollande, conformément à l'engagement 18, un décret a permis aux salariés qui ont eu des carrières longues de pouvoir prendre leur retraite dès 60 ans. Environ 100 000 salariés ont bénéficié de cette mesure de justice.

De même l'engagement 18 annonçait **«une négociation globale avec les partenaires sociaux sur les retraites afin de définir, dans un cadre durablement équilibré, l'âge légal du départ à la retraite, la prise en compte de la pénibilité, le montant des pensions et l'évolution des recettes indispensable à la pérennité de notre système de retraite solidaire».**



Le Parti Socialiste veut peser dans le débat

Pour le Parti Socialiste, qui a rencontré les organisations syndicales, le premier objectif est de garantir le niveau des retraites. La réforme doit aussi promouvoir une plus grande égalité entre les femmes et les hommes et mieux prendre en compte la pénibilité. Dans un contexte de crise économique, le devoir de la gauche est d'assurer le financement des retraites de façon durable et juste. Enfin s'il y a des efforts à accomplir pour mener à bien cette réforme, ceux-ci devront être partagés par tous, tout en épargnant les plus fragiles.

En savoir plus : [www.ps29.org](http://www.ps29.org)

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 18/07/2013



**Dossier de la semaine**  
*Mitterrand, naturellement*



**Vie de la Fédération**  
*Que veulent les adhérents ?*



**Interview**  
*Un vote d'adhésion*  
Avec Joël Gombin

## Président normal

L'UMP a la fâcheuse habitude de ne jamais assumer ses erreurs. Et pourtant, elle en commet souvent. Pour le rejet des comptes de son candidat à la Présidentielle, elle ne peut s'en prendre qu'aux responsables de la campagne de Nicolas Sarkozy qui ont refusé de distinguer ce qui relevait de l'exercice du mandat du président sortant avec ce qui relevait de la campagne du candidat. Il est en effet difficile de faire croire qu'un président de la République «normal» puisse tenir un meeting devant 50 000 personnes. Certains à l'UMP reconnaissent maintenant qu'ils avaient alerté l'équipe de Nicolas Sarkozy. Le conseil constitutionnel a, normalement, confirmé la décision de la commission nationale des comptes de campagnes et appliqué la loi qui prévoit qu'un dépassement du plafond des dépenses est sanctionné par une absence de remboursement de la part de l'État. Y voir une «décision politique» relève de la mauvaise foi.

## Un beau succès



Une polémique minable pour un équipement remarquable. Voilà comment on peut résumer l'attitude de la droite du Relecq-Kerhuon, au sujet de la médiathèque François Mitterrand. Il fallait bien trouver matière à polémique et c'est donc sur le nom de la médiathèque que les attaques ont été les plus vives. Comme si baptiser une médiathèque du nom de l'ancien président de la République pouvait transformer ipso facto tous les usagers de cet équipement en électeurs socialistes ! Pendant deux ans, le groupe d'opposition n'avait que cette polémique pour exister. Ils ont bien tenté de contester son emplacement mais il est très vite apparu que le terrain retenu constituait le choix le plus pertinent.

Pourtant, la médiathèque du Relecq-Kerhuon est un vrai succès. « Nous avons enregistré près de 1 300 pré-inscriptions dès le week-end de l'inauguration », rappelle Renaud Sarrazebolles, adjoint chargé des finances, qui précise qu'au début du mois de juillet, 1 727 personnes étaient inscrites.

Ce projet a été longuement préparé. « Nous voulions répondre à toutes les attentes, à tous les publics », explique le maire, Johann Nédélec. Car une médiathèque n'est pas une construction comme une autre. « Pour nous, ça ne peut pas être qu'un endroit où on emprunte des livres ou des dvd, il faut que ce soit un lieu de passage, de rencontres, de dialogues. »

Pour ce chantier de 4,2 millions d'euros, dont 2,7 à la charge de la commune, la mairie du Relecq-Kerhuon et l'équipe de la médiathèque ont pensé à tous les détails pour que les usagers se sentent bien. « Nous voulons que la médiathèque devienne un lieu de sortie pour les familles et que chacun y trouve ce qu'il cherche », explique le maire. Par sa conception et l'utilisation du verre, cet espace est ouvert sur la ville. Les 26 000 documents sont mis en valeur.

Cette médiathèque résume parfaitement l'ambition culturelle de la municipalité du Relecq-Kerhuon qui repose avant tout sur la notion d'échange. Et c'est bien ce que les usagers retiendront et non les polémiques politiciennes minables de la droite locale.

# Mitterrand, naturellement

**Baptiser une médiathèque du nom de François Mitterrand est un choix particulièrement judicieux au regard de l'œuvre et du bilan de l'ancien président de la République.**



Georges Saunier

C'est ce qu'ont expliqué les universitaires, Georges Saunier et Pierre-Emmanuel Guigo, à l'occasion d'une conférence consacrée au rôle joué par l'ancien président de la République dans le cadre du week-end d'inauguration de la nouvelle médiathèque du Relecq-Kerhuon, qui porte le nom de François Mitterrand.

« **François Mitterrand était un homme de l'écrit** », a rappelé en préambule le maire, Johann Nédélec. Même s'il ne se considérait pas comme un écrivain, il a laissé une œuvre importante. Dès 1945, il a publié « *Les prisonniers de guerre et la politique* » et tout le monde se souvient du « *Coup d'état permanent* » dans lequel il démontait, de manière implacable, les dérives du régime gaulliste.

Adolescent dans les années 30, il acquiert une solide culture littéraire. Ses auteurs préférés ne sont pas des socialistes. Ils sont même souvent aux antipodes des idées de gauche, comme Chardonne ou Claudel.

« **François Mitterrand était vraiment féru de littérature** », a rappelé Georges Saunier. « **Il avait une prédilection pour le XIX<sup>e</sup> siècle, mais dans les années 60 et 70, il se passionna pour le nouveau roman de Robbe-Grillet et des auteurs comme Françoise Sagan.** »

Il était également passionné d'histoire et, ce qui est moins connu, de géographie. « **Il possédait une collection d'Atlas qu'il**

**étudiait avec beaucoup d'attention** », a précisé Georges Saunier.

Tous ces éléments pouvaient, à eux seuls, justifier que la médiathèque du Relecq-Kerhuon porte le nom de François Mitterrand. Mais il faut également y ajouter son action, en tant que président de la République, en faveur du développement et du rayonnement de la culture.

Que trouva-t-il en 1981 ? La politique culturelle initiée par le Front populaire et, plus tard, réaffirmée par André Malraux, étaient encore très académique. Valéry Giscard d'Estaing avait délaissé cette question et, sous son septennat, le budget du ministère de la Culture avait même baissé.

Premier secrétaire du PS, François Mitterrand avait déjà engagé une bataille pour la culture. 1 % du budget pour la culture, tel est l'engagement du candidat socialiste. Dès 1981, le budget du ministère de Jack Lang est doublé mais il faudra attendre 1993 pour que l'engagement soit tenu. Mais durant toute cette période, la culture se démocratise. « **Pour rester dans le domaine du livre, il faut savoir qu'on est passé de 700 000 à 1,5 million de m<sup>2</sup> de bibliothèques sous les septennats de François Mitterrand.** » C'est aussi grâce à lui que fut affirmée l'exception culturelle et que le prix du livre fut instauré, permettant ainsi de sauver des centaines de librairies.



Pierre-Emmanuel Guigo

Enfin, François Mitterrand restera dans l'histoire comme le président des grands travaux, avec la pyramide du Louvre, l'Institut du Monde arabe ou la Très Grande Bibliothèque.

Compte tenu de tous ces éléments, la municipalité du Relecq-Kerhuon a eu raison de donner à sa médiathèque le nom de François Mitterrand. 🇫🇷

# Que veulent les adhérents ?

**Que disent les adhérents et sympathisants du PS sur le fonctionnement du parti lorsqu'on leur donne la parole ? Pour le savoir, le comité de ville de Brest a organisé une grande consultation via internet. Tous les adhérents et sympathisants ont été sollicités pour répondre à un questionnaire.**



Les adhérents veulent plus de convivialité

« Nous avons reçu plus d'une centaine de réponses », explique Thierry Fayret, secrétaire du comité de ville, qui se félicite de la diversité des profils des personnes qui ont répondu : les trois sections brestoises étaient bien représentées, autant de femmes que d'hommes ont donné leur point de vue et la répartition par tranche est très bonne, « **sauf pour les 18-25 ans nettement sous-représentés** », regrette Thierry Fayret.

Les trois principales actions des adhérents brestois sont : la tenue des bureaux

de vote, la participation aux réunions de section et la distribution de tracts dans les boîtes aux lettres.

Que voudraient-ils améliorer ? D'abord, ils souhaitent plus de convivialité au sein du PS. Les périodes de congrès ou de désignations des candidats sont parfois vécues comme des périodes de tensions que déplorent des adhérents.

À travers les réponses et les commentaires l'enquête laisse apparaître un décalage d'approche entre les militants élus et non élus. Les premiers attendent plus un parti combatif, afin de gagner les élections tandis que les seconds sont plus demandeurs d'un parti de co-production politique et d'échanges avec les élus.

Afin d'avoir une bonne participation aux réunions de sections, l'enquête demandait aux adhérents quand ils étaient le plus disponibles. Il apparaît que les lundis et jeudis soirs sont les meilleurs moments pour organiser les réunions.

Les réponses seraient-elles les mêmes dans d'autres villes du Finistère ? Aux secrétaires de sections de lancer la même consultation pour le savoir. 🌸

## Interview

# Un vote d'adhésion

Avec Joël Gombin

**Il existe une vraie dynamique en faveur du Front national qui risque de se confirmer aux Municipales et surtout aux Européennes, prévient Joël Gombin, doctorant en science politique à l'Université d'Amiens, spécialiste des comportements électoraux.**

**Cap Finistère : Qui sont les électeurs du Front national de Villeneuve-sur-Lot ?**

**Joel Gombin :** Il n'est pas facile de répondre à cette question, mais à partir des éléments dont nous disposons, on peut dire qu'Étienne Bousquet-Cassagne réalise ses meilleurs scores dans la partie urbaine et péri-urbaine de la circonscription, dans des territoires marqués par la pression foncière. Dès le premier tour, l'électorat du FN s'est fortement mobilisé. Il a rassemblé 1 000 voix de plus que son homologue aux Législatives de 2012. Parallèlement, l'électorat socialiste s'est démobilisé puisque Bernard Barral ne rassemble qu'un tiers des

électeurs de Jérôme Cahuzac en 2012, même si cette élection n'est pas la référence la plus adéquate, au vu du score exceptionnel obtenu par le ministre du Budget d'alors.

**Cap Finistère : Comment se sont répartis les reports de voix au second tour ? Et comment expliquer la dynamique en faveur du FN ?**

**Joel Gombin :** D'après mes observations, on peut constater qu'il n'y a pas eu de reports importants des électeurs socialistes pour le FN. Ils se sont abstenus ou ont voté blanc ou nul. Environ 15% ont voté pour le FN. Il y a eu une vraie réticence à voter UMP. Si on s'en tient au résultat, on peut dire que le Front républicain a fonctionné, puisque l'UMP a gagné. Mais il constitue également un échec dans le sens où les électeurs n'ont pas suivi les consignes de vote. Alors que la presse envisageait une possible victoire du FN, des abstentionnistes du premier tour se sont déplacés avec la volonté de le faire gagner. Le vote frontiste n'est plus un vote de protestation mais un vote d'adhésion. La dynamique en faveur d'Étienne

Bousquet-Cassagne s'explique donc par la mobilisation d'abstentionnistes du premier tour. Ensuite, il faut prendre en compte la personnalité du candidat FN, fils du président de la chambre d'agriculture, bien implanté dans cette circonscription. Enfin, il ne faut pas négliger qu'une partie des abstentionnistes du premier tour ont voulu adresser un message suite à l'affaire Cahuzac. Mais il ne faut pas faire de l'ancien ministre du Budget un bouc émissaire. Les ressorts du vote FN sont bien plus profonds.

**Cap Finistère : La montée du FN va-t-elle se confirmer aux Municipales et aux Européennes ?**

**Joel Gombin :** Oui, elle va se confirmer mais il faut distinguer les deux scrutins. Il y aura 36 000 élections municipales. Avec les triangulaires, le bilan ne sera pas facile à tirer et au soir du second tour les résultats ne seront peut-être pas si catastrophiques qu'on peut le craindre pour le PS. En revanche il n'en ira pas de même pour les Européennes. 🌸



# Agenda

**8 septembre**  
**Barbecue des sections brestoises.**

**15 septembre**  
**Fête de la Rose à Quimperlé.**

**28 septembre**  
**Journée départementale de rentrée à Saint-Martin-des-Champs.**

**Cette année Cap Finistère cessera de paraître à partir du vendredi 19 juillet.**

**Le numéro de la rentrée paraîtra le 23 août 2013.**

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1012 - Vendredi 19 juillet 2013  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

**Abonnement**

**Réabonnement**

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste



# En bref

## Conseil national des professions de spectacle



Maryvonne Blondin, sénatrice socialiste du Finistère, a été désignée par le Sénat pour siéger comme titulaire au Conseil national des professions du spectacle.

Le CNPS est consulté par le gouvernement sur toute question relative aux professions du spectacle vivant et du spectacle enregistré.

## Fête d'été de la section de Moëlan-sur-Mer

La section du Parti Socialiste de Moëlan-sur-Mer organise la 6<sup>e</sup> édition de sa Fête d'été au Port du Bélon, le vendredi 26 juillet. Verre de l'amitié à 18h30. À partir de 19h00 : Moules-Frites, buvette et Fest Noz. Adultes 10€ / Enfants 5€.

## Trésorier adjoint

Gabriel Steffe, de la section Brest rive-droite, vient de faire son entrée au secrétariat fédéral. Il occupera la fonction de trésorier fédéral adjoint, aux côtés de la trésorière fédérale, Claire Malléjac, et sera plus particulièrement chargé des questions liées aux locaux fédéraux et au personnel.

## Big Brother à la française ?



Les citoyens français ne sont pas soumis à un espionnage massif et permanent en dehors de tout contrôle. Suite aux publications par *Le Monde* de « révélations » sur les écoutes réalisées par les pays occidentaux, Jean-Jacques Urvoas a apporté plusieurs précisions.

« Vu de ma fenêtre, cet article appelle quelques commentaires car les questions de renseignement s'accroissent difficilement des phantasmes et des imprécisions », a indiqué le

député de Quimper sur son blog <http://www.urvoas.org/>.

« Si le cadre juridique des activités de renseignement est en effet très lacunaire, l'affirmation selon laquelle "la totalité de nos communications sont espionnées [et] stocké[s] pendant des années" ne correspond guère à la réalité que je peux connaître », a-t-il précisé.

« En effet, nos services ont développé des outils mutualisés d'interception des flux internet dans le cadre de la loi de 1991. Dès lors, ces dernières concernent des citoyens français et sont soumises à autorisation de la Commission nationale de contrôle des interceptions de

sécurité (CNCIS) selon des motifs clairement déterminés par la loi et la jurisprudence de la commission. Les données collectées doivent être détruites après utilisation », a rappelé le président de la commission des lois.

Les interceptions réalisées sur des cibles étrangères, incombent à la DGSE qui répond en cela à ses missions telles que définies dans son décret fondateur de 1982, soit « rechercher et exploiter les renseignements intéressant la sécurité de la France, ainsi que de détecter et d'entraver, hors du territoire national, les activités d'espionnage dirigées contre les intérêts français afin d'en prévenir les conséquences ».

# Annonces légales & judiciaires

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à Responsabilité Limitée.

**Dénomination sociale :**

**SARL BRETON.**

**Siège social :** Pen Ar Valy - 29420 PLOUVORN.

**Objet social :** Négoce en gros ou au détail de tous produits alimentaires ou non alimentaires non réglementés ; Travaux agricoles.

**Durée de la société :** 99 ans.

**Capital social :** 500 euros.

**Gérance :** Monsieur Valentin BRETON, demeurant Le Gollen - 29440 PLOUZÉVÉDÉ. Immatriculation de la société au RCS de BREST.

Pour Avis,  
La Gérance.

## PEN AR PRAT 3

Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 euros  
Siège social : Pen Ar Prat  
29250 SAINT-POL-DE-LÉON  
RCS BREST 532 316 304

Aux termes d'une délibération en date du 14 mars 2013, l'Assemblée Générale a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L.225-248 du Code de commerce.

Le Président.

## SARL BAIKAL

28, allée des Noisetiers  
29820 BOHARS  
RCS BREST 440 285 179

## DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2013 a décidé de la dissolution anticipée de la société et de sa mise en liquidation amiable.

Monsieur BRANELLEC Jean-Marie demeurant 27, boulevard Clémenceau à BREST est nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé 28, allée des Noisetiers à BOHARS.

Le dépôt des actes de la liquidation sera effectué au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour Avis.

## SARL AUTOS SAM

19, rue HMS Warspite - 29200 BREST  
RCS BREST 753 720 911

## DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2013 a décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable.

Le siège de la liquidation est fixé 19, rue HMS Warspite à BREST.

Monsieur BENANTAR Issam est nommé liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de BREST.

## Société AGEG SARL

au capital de 8 000 euros  
Siège : Lestriguiou - 29120 PLOMEUR  
RCS n° QUIMPER 792 843 286

Au terme d'une délibération en date du 30 juin 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société AGEG a décidé de nommer Madame LAURENT Alison en qualité de cogérante de la société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Madame LAURENT Alison, demeurant 1, rue de Kergréac'h - 29120 SAINT JEAN TROLIMON a été nommée cogérante de la société pour une durée illimitée, fonctions qu'elle a accepté.

Pour avis et mention,  
La Gérance.

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une Assemblée du 12 juillet 2013, l'associé unique de la **SARL AUTO SAM** en liquidation, au capital de 6 000 euros, dont le siège de la liquidation est 19, rue HMS Warspite à BREST a approuvé les comptes définitifs de la liquidation et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une Assemblée du 12 juillet 2013, les associés de la **SARL BAIKAL** en liquidation, au capital de 7 630 euros, dont le siège de la liquidation est 28, Allée des Noisetiers à BOHARS ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de BREST.